

Année 1990

Yonne Républicaine Janvier 1990

M. Brisset, président de la Martinoise

Saint-Martin-des-Champs – L'assemblée générale de la société de pêche La Martinoise sis à Saint-Martin-des-Champs, qui s'est tenue dimanche, en mairie, a été essentiellement marquée par la décision de M. et Mme Guillemenot de passer le flambeau. Cela faisait 30 ans que M. Jean Guillemenot était président et Mme Laurence Guillemenot secrétaire.

30 années de bénévolat qu'une nombreuse assistance a salué comme il se doit. C'est uniquement pour raisons de santé que le couple a décidé de passer le flambeau.

Il a, bien sûr, fallu procéder au renouvellement des membres du bureau. On trouvera la liste en fin d'article. A noter que M. et Mme Guillemenot ont été nommés présidents d'honneur, ce qui était la moindre des choses.

Deux points de vente sont prévus cette saison pour les cartes de pêche : le café et M. Gilbert Duperry.

Enfin une nouvelle réunion est programmée ce vendredi 12 janvier, à 20 h 30, en mairie pour fixer le calendrier 1990.

Le bureau – Présidents d'honneur : M. Jean Guillemenot et Mme Laurence Guillemenot ; président : M. Jean Brisset ; vice-présidents : MM. Gérard Boulmeau et Bernard Santini ; secrétaire : M. Gérard Trumeau ; secrétaire-adjoint : M. Richerd Besace ; Trésorier : M. Jean-Claude Lemaire ; Trésorier-adjoint : M. Jean Guerville.



Yonne Républicaine Janvier 1990

Gérard Soupirot réélu président du Club des aînés

Saint-Martin-des-Champs – Le club des aînés de Saint-Martin-des-Champs a tenu son assemblée générale en deux temps la semaine dernière. Le calendrier suivant a été retenu : 25 mars, repas de la mi-carême ; 27 mai : tirage de la tombola ; 6 juin : voyage (la destination reste à définir) ; 19 juin : goûter ; 1er juillet : exposition-vente annuelle ; 14 juillet : buffet campagnard ; 23 octobre : goûter dans le cadre de la semaine des personnes âgées et le 11 décembre, repas de fin d'année.

Le principe d'un spectacle a, lui aussi, été retenu. Mais reste à définir lequel.

Le président Soupirot rappelle, par ailleurs, que les réunions d'amitié se déroulent les second, quatrième et cinquième (s'il y a lieu) mardis de chaque mois. C'est d'ailleurs lors de ces cinquièmes mardis que sont célébrés les anniversaires. Le bureau a, bien sûr, été élu. Il se compose comme suit : président : Gérard Soupirot ; premier vice-président, Claire Guiblain ; deuxième vice-président, Henriette Vessereau ; secrétaire, Claire Guiblain ; secrétaire adjoint, Stéphanie Davaud ; trésorier, Suzanne Godon ; trésorier adjoint, Victoire Paquet.



CLUB DES AINES DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Le Club des Aînés de Saint-Martin des Champs a tenu son assemblée générale au Foyer Municipal le 9 janvier 1990, sous la présidence de Gérard SOUPIROT.

Après avoir souhaité une très bonne année à tous les adhérents, le Président a fait adopter quelques modifications annexées aux statuts dans un règlement intérieur, précédé d'une minute de silence en hommage aux quatre amis décédés en 1989.

Mmes GUIBLAIN, secrétaire et GODON, trésorière ont présenté le bilan de l'année écoulée, tant sur le plan qualitatif, quantitatif ou financier. Le Président ne peut que se féliciter de la bonne santé de l'Association, grâce à l'action bénévole et dévouée de sa sympathique équipe.

Le renouvellement des administrateurs permet à Madame Louise CADUC d'entrer au conseil d'administration.

Avant de déguster la galette des rois, le programme pour l'année 1990 fut annoncé, vous le trouverez en fin d'article. Il est aussi fourni et varié que celui de l'année dernière.

En conclusion le Président a remercié sans aucune exception tous ceux qui matériellement ou financièrement ont contribué au succès de l'Association.

Monsieur le Maire a adressé ses vœux aux adhérents ainsi que ses compliments aux administrateurs pour les résultats satisfaisants obtenus par le Club des Aînés.

Le 13 janvier les membres du conseil d'administration ont élu le bureau :

Président :	Gérard SOUPIROT
1er Vice Président :	Claire GUIBLAIN
2e Vice Président :	Henriette VESSEREAU
Secrétaire :	Claire GUIBLAIN
Secrétaire Adj. :	Stéphanie DAVAUD
Trésorier :	Suzanne GODON
Trésorier Adj. :	Victoire PAQUET



PRORAMME DES ACTIVITES PREVUES EN 1990

Chaque 2, 4 et 5e mardi, au Foyer à 14h30 : réunions loisirs, jeux divers

- 25.03.1990 - Repas de la Mi-Carême
- 27.05.1990 - Tirage de la Tombola
- 06.06.1990 - Voyage "destination à déterminer"
- 19.06.1990 - Goûter des Anciens
- 01.07.1990 - Exposition vente au Foyer
- 14.07.1990 - Buffet campagnard
- 23.10.1990 - Goûter des Anciens
- 10.1990 - Spectacle à Paris "Date à préciser"
- 11.12.1990 - Repas de Fin d'année.



"LA MARTINOISE"

Jean BRISSET, nouveau président de la Société de pêche LA MARTINOISE, vous présente les membres du bureau :

Vice-Présidents :	Gérard BOULMEAU, Bernard SANTINI
Secrétaire :	Gérard TRUMEAU
Secrétaire Adj. :	Richard BESACE
Trésorier :	Jean-Claude LEMAIRE
Trésorier Adj. :	Jean GUERVILLE

qui ont été élus lors de l'Assemblée Générale de la société de pêche qui s'est tenue le dimanche 1^{er} janvier 1990 à la mairie, en présence de Monsieur le Maire.

Monsieur Jean GUILLEMENOT, président, son épouse Laurence, secrétaire et Monsieur Marcel PAQUET qui ont décidé de passer le relais, uniquement pour des raisons de santé.

Après 30 années de bénévolat, de bons et loyaux services, il était tout à fait logique de leur accorder **LA PRESIDENCE D'HONNEUR**.



Yonne Républicaine Avril 1990

La course aux œufs de Pâques, une joyeuse tradition qui se perpétue

Saint-Martin-des-Champs – La traditionnelle course aux œufs de Saint-Martin-des-Champs n'est pas prête de disparaître : 55 enfants ont participé à cette véritable chasse aux trésors pascale. Des trésors qui, en l'occurrence, étaient des œufs.

Pas moins de 300 œufs étaient disséminés le long des principales artères de la commune. Le départ de la course a été donné, et c'est dans une joyeuse pagaille que le groupe des enfants s'est éparpillé, qui avec un sac en plastique, qui avec son petit panier d'osier, pour dénicher les œufs cachés par les membres du comité des fêtes.

Si les plus grands sont partis seuls à la chasse, et n'ont fait aucun cadeau à leurs « adversaires », les plus petits, beaucoup plus sagement, ont procédé avec le soutien discret de leurs parents, à la quête des œufs de Pâques.

« La chance que nous avons à Saint-Martin-des-Champs, c'est que la commune n'est pas très étendue », a confié une maman. « De ce fait, les enfants n'ont pas une trop grande surface à couvrir, et nous pouvons assurer leur sécurité pendant le jeu ». C'est ainsi que la tradition va se perpétuer, pour la plus grande joie des enfants.

Quant aux parents qui retrouvaient à cette occasion l'ancienne école inutilisée, ils se demandaient une nouvelle fois en voyant les groupes d'enfants courir dans les rues, « mais pourquoi a-t-on fermé l'école de Saint-Martin alors qu'il y a tant d'enfants en âge scolaire ? »

Le comité des fêtes, lui, prépare déjà la fête des Gomichons qui se déroulera le 20 mai, avec, au programme, la fête foraine, les brocanteurs et pour la première année, une exposition artisanale et gastronomique.



De la réunion du Conseil Municipal de Saint-martin-des-Champs du 30 mars nous avons relevé

Vote du taux d'imposition des quatre taxes. Le C. M. décide du taux applicable en 90 à chacune des taxes directes locales. Taxes d'habitation 12.86 - Foncier bâti 18.02 - Foncier non bâti 49.45 - Taxe professionnelle 24.68 - Produit assuré pour l'équilibre du budget 448 437 F.

Accepte et signe le budget primitif qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

- section de fonctionnement 1 057 952 F
- section d'investissement 732 942 F

Accorde la somme de 2 000 F de subvention aux sociétés suivantes : Foyer du 3e Age, course cycliste - Sté de pêche, Aide ménagère, Comité des fêtes. Accorde une subvention de 3 800 F pour les enfants de la commune ayant bénéficié des classes de neige en Janvier 1990.

Prévoit la réfection de divers chemins communaux et des travaux d'entretien sur les bâtiments communaux. Les commissions sont chargées de définir les priorités.

Après examen de divers devis le Conseil donne son accord pour la poursuite de la mise en route du projet de réfection de l'église.

De la réunion du Conseil Municipal de Saint-Martin-des-Champs du 20 avril, nous avons relevé.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte de modifier l'arrêté du Maire en date du 9 août 1988, concernant l'heure de fermeture du café de la commune de la manière suivante :

- les veilles et jour de fête ainsi que les dimanches, toute l'année, fermeture à 1h du matin, révisable à tout moment.

Le conseil décide :

- de faire enlever par les riverains les arbres morts tombés en travers du CV3 à la station de Pompage et ensuite de faire débroussailler.

- de faire interdire aux semi-remorques, la place de l'église ainsi que celle du monument aux morts.

- de faire repeindre les bandes jaunes au milieu du bourg et de les faire respecter.

La commission des bâtiments communaux dresse la liste des travaux à effectuer sur les anciennes écoles, l'ancien presbytère, la mairie, l'église, le foyer communal.

Découverte du milieu agricole pour un groupe du Loiret

Saint-Martin-des-Champs – Les membres du conseil d'administration de la Caisse locale d'Olivet (Loiret) du Crédit Agricole ont effectué, samedi, un petit séjour dans l'Yonne, pendant lequel information et découverte du milieu agricole ont alterné avec détente, tourisme et gastronomie.

Les membres du conseil d'administration et leurs conjoints ont été accueillis par M. et Mme Hermier, éleveurs de chèvres, à Saint-Martin-des-Champs. Au total, une trentaine de personnes auxquelles M. Lebert, directeur du développement rural à la Caisse



régionale du Crédit Agricole de l'Yonne a expliqué que « la grande originalité de l'exploitation de M. et Mme Hermier, c'est qu'ils commercialisent eux-mêmes leur production.

C'est là le secret pour des régions agricoles défavorisées comme la Puisaye, car les plus-values vont, en intégralité, dans la poche du producteur. Produire, transformer, vendre tel est le secret de la réussite pour les agriculteurs poyaudins » a-t-il conclu.

Après avoir goûté quelques échantillons onctueux de la production maison, le groupe a pris la direction du Chablisien et des caves de Bailly avant de revenir dîner à la ferme-auberge de la Cour Buisson, à Saint-Martin, et de terminer la soirée en assistant à la « dernière » du spectacle historique de Saint-Fargeau.

Le Puisayen Septembre 1990

Réunion du Conseil Municipal de Saint-Martin-des-Champs du 29 juin 1990

Le Conseil Municipal donne son accord :

- * Pour la réparation du mur et des grilles de l'ancienne école des filles, du mur et du portail de l'ancienne école des garçons.
- * Pour que les deux mares du village soient réservées aux enfants de la commune jusqu'à l'âge de 15 ans, sous la responsabilité des parents, la commune déclinant toute responsabilité en cas d'accident.
- * Pour une nouvelle police d'assurance concernant les employés non affiliés à la CNRACL auprès du Groupama à Auxerre.
- * Pour le rattachement des communes de Dicy et de Chevillon dans le Syndicat intercommunal pour l'amélioration de l'habitat en Puisaye.
- * Pour l'achat d'une urne transparente.
- * Désigne M. Bernard Gauthier et M. Gilbert Duperry dont l'un des deux représentera le tribunal de grande instance, et Monsieur Marcel Fiez et Mme Elise Vessereau pour représenter l'administration afin de former la commission de révision des listes électorales.
- * une demande a été faite pour que le carrefour du Moulin Frat soit dégagé ou un panneau posé.

Monsieur le Maire rend compte de la réunion qui a eu lieu à Lavau le 18 juin. Le VIIIème plan était le sujet principal. La subvention accordée pour la réfection du CV 5 est de 50,76% du mon tan t des travaux. A l'issue de la réunion Monsieur Bordier, Conseiller Général, a remis à chaque maire une médaille commémorant le bi-centenaire du département de l'Yonne.

Yonne Républicaine 13 Octobre 1990

Le cri d'alarme de la famille Letupe de Saint-Martin-des-Champs

A Saint-Martin-des-Champs, une famille de cinq personnes reçoit, non seulement le ciel sur la tête quand il pleut, mais aussi le plafond. Récit de l'impensable en 1990.

En cette dernière décennie du XXe siècle, et à la veille de l'an 2000, il y a encore des familles pour lesquelles l'idée de logement précaire, pour ne pas dire plus, est une réalité quotidienne. C'est le cas de M. et Mme Letupe et de leurs trois enfants à Saint-Martin-des-Champs. Leur témoignage a, à lui seul, suffit à décrire leurs conditions de vie : « Nous vivons dans un trois pièces qui n'a ni eau, ni électricité, ni tout-à-l'égout. Nos trois enfants, deux garçons et une fille (13, 14 et 16 ans et demi), dorment dans la même chambre, et pour faire sa toilette avec les moyens du bord, notre fille doit attendre que ses deux frères soient partis ».

Quand il pleut, « la pluie tombe dans la chambre et l'autre nuit il a fallu mettre dans le lit de mon cadet une bassine et ensuite changer draps et couverture ».



Tout a commencé pour eux, il y a sept ans, lorsque la mère de Mme Letupe a mis à la disposition de sa fille et de sa famille cette véritable cabane de trois pièces « pour nous dépanner. Ce n'était en théorie que du provisoire », explique Mme Letupe. « Mais voilà le provisoire dure toujours ».

De son côté, Mme Beaujard, la mère de Mme Letupe, veut reprendre cette cabane « pour y faire les travaux nécessaires et pouvoir y emménager et ainsi quitter le logement que je partage actuellement avec mon fils ».

Mais pour que les travaux commencent, il faut, bien sûr, que la famille Letupe ait quitté les lieux.

Lettre à Mitterrand

Depuis plus d'un an, M. et Mme Letupe ont sonné à toutes les portes, y compris à l'Elysée, où le chargé de mission, qui a instruit leur dossier, leur a conseillé de rencontrer la préfecture. Même réponse de la part du ministre maire d'Auxerre qui a dirigé la famille auprès des services départementaux des HLM.

Des services HLM que Mme Letupe a bien entendu contacté. Mais jusqu'à maintenant aucune réponse positive n'est venue à ce sujet, et cela malgré l'intervention appréciée du maire de la commune de Saint-Martin-des-Champs, M. Roger Foutrier, et celle du conseiller général, M. Pierre Bordier qui est, lui aussi, « personnellement intervenu ».

150 logements d'insertion

Nous avons contacté M. Jean-Pierre Juvigny le directeur des HLM départementaux. « Comme vous pouvez l'imaginer, le dossier de M. et Mme Letupe n'est pas isolé dans l'Yonne, ni même en France. C'est pourquoi une opération « logements d'insertion a été lancée afin de répondre aux besoins ».

Dans l'Yonne, notre objectif pour 1990 est de 150 logements d'insertion concrètement mis à disposition.

Le travail de prospection est énorme. Pas moins de 1 200 maisons ont été visitées et à ce jour 80 ont été achetées alors que nous sommes au début du mois d'octobre.

Le but final des 150 logements n'est pas encore atteint, car nous devons tout simplement tenir compte de plusieurs paramètres. Entre autres des prétentions des vendeurs (qui sont parfois quelque peu excessives), mais également nos propres limites en ce qui concerne les investissements que nous pouvons réaliser.

Car il ne suffit pas d'acheter. En effet, si certaines maisons sont en parfait état, et peuvent être occupées quasiment le lendemain de la signature, d'autres doivent être totalement rénovées. Et cela aussi ça coûte cher.

Pour ce qui est de Saint-Fargeau, je puis vous dire que nous sommes en train d'étudier l'achat de deux maisons. De ce fait, nous avons désormais bon espoir de pouvoir reloger dans un délai assez rapide la famille Letupe, et peut-être même avant Noël 1990 ».

A cette Occasion, le directeur des HLM départementaux nous a aussi indiqué que contrairement aux apparences « il n'y a aucun logement social de libre actuellement à Saint-Fargeau. Il y a même une liste d'attente de dix familles ». Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet et celui des logements d'insertion en Puisaye dans une prochaine édition. « Ce que nous demandons », conclut Mme Letupe « c'est un logement décent à Saint-Fargeau car le plafond nous tombe sur la tête. Mon mari a retrouvé un travail et notre aîné est en contrat solidarité à la mairie de Saint-Fargeau.

Par ailleurs, nous n'avons plus d'animaux, hormis notre chien Moktar dont nous ne voulons pas nous séparer car il fait partie de la famille.

Tout ce que nous voulons, c'est que nos enfants ne vivent plus comme cela ».

Un vœu compréhensible qui semble sur le point de se réaliser avec l'attribution très prochaine d'un logement d'insertion promis par les HLM de l'Yonne.

Verre de l'amitié et petits gâteaux à la kermesse des aînés

Saint-Martin-des-Champs – Les locaux du club des aînés de Saint-Martin-des-Champs permettent d'organiser des manifestations à caractère familial, où chacun aime se retrouver et boire le verre de l'amitié.

Ce fut une nouvelle fois le cas, dimanche, pour la vente-exposition organisée par le club, dont le président, M. Soupirot, ne cachait pas sa satisfaction, face au succès remporté.

